



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2018 À 17^h

FDSE Limoges - Salle 303A
5, rue Félix Éboué 87031 LIMOGES CEDEX

Étaient présents :

M. Quentin RICORDEL, M. Aurélien FADERNE, M^{me} Anaïs VANEL, M. Romain VILLENEUVE, M. Charles DESFARGES, M^{me} Alice OSORIO DE OLIVIERA, M. Thomas BESSE, M^{me} Camille DOLMAIRE, M. Loïc TANTY, M^{me} Cécile CHASSAGNE, M^{me} Emeline BROUSSARD, M^{me} Laura VIAUT, M. Rémi DELMAS et M. Baptiste NICAUD.

Etant ici précisé que Messieurs Rémi DELMAS et Baptiste NICAUD sont arrivés en cours d'assemblée.

Les absents ont été excusés.

Le Président Quentin RICORDEL a ouvert la séance et a remercié les membres de leur présence.

À l'ordre du jour, devaient être évoqués :

- Le changement du logo de l'association ;
- La thématique du prochain colloque de l'association ;
- Le bilan informatif des projets pour l'année universitaire 2018-2019 ;
- Les questions diverses.

QUANT AU CHANGEMENT DU LOGO DE L'ASSOCIATION :

Pour faire suite aux discussions de la précédente Assemblée générale de l'association, en date du 16 mai 2018, le Bureau a retravaillé la proposition de logo avec la plume. Les deux logos suivants ont dès lors été soumis au vote :

Logo n°1



Logo n°2



Le Président Quentin RICORDEL a procédé au vote, étant ici précisé que Messieurs Rémi DELMAS et Baptiste NICAUD n'avaient pas encore rejoint l'assemblée.

Neuf voix se sont exprimées pour le logo n°1,

Deux voix se sont exprimées pour le logo n°2,

Une voix s'est abstenue.

Par conséquent, **le logo n°1 devient le nouveau logo de l'association R.E.R.D.H.** Il sera employé pour les prochains actes de l'association.

QUANT À LA THÉMATIQUE DU PROCHAIN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION :

Le Président Quentin RICORDEL a présenté les quatre sujets de colloque proposés par Ambre LAPLAUD, à savoir :

- L'âge et le droit, vers une responsabilité capacitante ? ;
- Liberté et contrainte ;
- La dépendance en droit ;
- La standardisation et le droit ;

Après avoir salué et remercié l'initiative de ces propositions, le Président Quentin RICORDEL a ouvert les discussions. En dépit de leur intérêt, ces sujets n'ont néanmoins pas été retenus.

A titre de précision, Messieurs Rémi DELMAS et Baptiste NICAUD ont rejoint l'assemblée à ce stade de la discussion.

Il a ensuite été rappelé les deux thèmes de colloque envisagés lors de la précédente Assemblée générale, en date du 16 mai 2018 :

- Jeux vidéos et Droit ;
- Sentiment/empathie et Droit.

Conformément aux remarques des membres de l'association, le Bureau a étudié de nouveau ces deux thématiques.

➤ Pour ce qui concerne le thème "Jeux vidéos et Droit" :

Le Bureau a admis que ce thème, en dépit de son actualité brûlante et de sa richesse, se voulait très spécialisé (absence de pluridisciplinarité), technique et complexe à traiter. Partant, ce thème de colloque n'a pas été retenu.

➤ Pour ce qui concerne le thème "Sentiment/empathie et Droit" :

Le caractère large et "flou" de ce thème avait fait l'objet de nombreuses critiques lors de la précédente Assemblée générale. Aussi, le Bureau a étudié de nouveau ce thème en vue d'en délimiter les contours et d'en préciser la ligne directrice.

Le Président Quentin RICORDEL a notamment relevé que, à l'issue de premières recherches, le terme de "sensibilité" se voulait plus approprié que celui d'empathie ou de sentiment ; le sens commun du

terme permettant une meilleure adéquation avec la discipline juridique ainsi qu'une meilleure délimitation du champ d'étude.

Pour l'heure, la réflexion sur cette thématique s'articule autour de deux axes. Un premier axe envisage l'opposition présumée entre le Droit et la sensibilité, notamment du point de vue des autres sciences ou des objectifs de la science juridique. Un second axe envisage l'équilibre qui existe entre le Droit et la sensibilité. En effet, à bien des égards, la sensibilité apparaît comme un guide et comme un renfort du droit. Aussi, la sensibilité pourrait être perçue comme un outil favorable au Droit, et notamment aux Droits de l'Homme.

De riches échanges ont eu lieu quant à la délimitation de la thématique. Plus exactement, des remarques ont été effectuées sur la définition du terme "sensibilité" et sur l'origine de la sensibilité à prendre en compte (juges, jugés, tiers...).

D'une manière générale, cette proposition de colloque a suscité un fort enthousiasme. Aussi, ce sujet - dont le titre sera ultérieurement défini - a été retenu comme prochain sujet de colloque.

Le Bureau s'est engagé à poursuivre ses recherches et ses réflexions, en sorte d'espérer proposer aux membres de l'association une ébauche de programme pour la rentrée universitaire prochaine. Il a également été précisé que l'objectif était d'organiser un colloque pour l'autonome 2019 sur deux jours complets, soit quatre demi-journées.

BILAN INFORMATIF SUR LES PROJETS 2018-2019 :

➤ Pour ce qui concerne le P.P.P. "Enseignant-chercheur" :

Le Bureau a convenu que les six thèmes des précédents colloques seraient répartis par binôme, chaque binôme supervisant un groupe de 3 étudiants.

A titre informatif, la répartition suivante des thématiques a été convenue entre les membres du Bureau :

Techniques et droits humains	Alice et Aurélien
Science-fiction et sciences juridiques	Quentin et Romain
Héroïsme et Droit	Charles et Alice
Bonheur et Droit	Anaïs et Quentin
Fraternité	Aurélien et Charles
Pornographie et Droit	Romain et Anaïs

Des précisions ont été demandées quant à l'organisation de ce module. Le Président Quentin RICORDEL a dès lors indiqué que le module serait composé d'un tronc commun pour les 18 étudiants dans un premier temps, puis d'un encadrement propre au thème de conférence attribué à chaque groupe

d'étudiants. Il a, en outre, insisté sur l'enjeu de ce P.P.P. : présenter le métier d'enseignant-chercheur et, plus exactement, confronter les étudiants à la réalité de la recherche et à l'organisation d'une conférence dans sa globalité.

Pour ce qui concerne la mise en place de ce P.P.P. à Brive, des difficultés d'organisation ont été soulevées. Il a toutefois été proposé de faire une première présentation du métier d'enseignant-chercheur lors du Forum des métiers qui se tiendra à Brive les 6 et 20 octobre 2018.

➤ **Pour ce qui concerne la soirée des 10 ans du R.E.R.D.H. :**

Le Président Quentin RICORDEL a souligné son souhait de marquer les 10 ans du R.E.R.D.H. par une soirée spécifique. Cette soirée aurait potentiellement lieu après le colloque et, donc, à la fin du mandat de l'actuel Bureau.

➤ **Pour ce qui concerne la revue scientifique en ligne :**

Le souhait de création d'une revue scientifique en ligne a été présenté par le Bureau. L'objectif serait de disposer d'un support pour publier sur des thématiques qui n'ont pas été traitées sous la forme d'un colloque, pour communiquer autour des conférences P.P.P. et encore pour valoriser les travaux des doctorants.

La proposition a suscité l'intérêt des membres présents, bien que les modalités de mise en place du site internet et de sa revue en ligne soient encore à définir.

➤ **Pour ce qui concerne la prochaine campagne de recrutement et d'adhésion :**

Le Président Quentin RICORDEL a indiqué vouloir procéder à la prochaine campagne de recrutement et d'adhésion dès septembre 2018, en sorte de faire coïncider le début de l'adhésion avec l'année universitaire.

➤ **Pour ce qui concerne les auditions blanches "contrat doctoral" :**

Le 28 juin 2018, une audition blanche pour l'octroi des contrats doctoraux a été organisée.

Le Président Quentin RICORDEL a indiqué que cet entraînement, fort apprécié, serait maintenu mais adapté compte tenu des nouvelles modalités d'attribution des financements dès l'année prochaine.

QUANT AUX QUESTIONS DIVERSES :

Il a été souligné le souhait de disposer de matériel de communication autour du R.E.R.D.H. (kakémono, oriflamme).

Pour information, il a également été proposé à l'association de participer aux prochaines portes ouvertes de la FDSE de Limoges en vue de présenter l'aspect recherche en Droit (sous forme de conférence) ainsi qu'à la prochaine édition de la Nuit des chercheurs.

Pour ce qui concerne la publication des précédents colloques, les ouvrages sur la Fraternité ont été reçus. Il a été convenu qu'un exemplaire serait remis à chaque intervenant.

La publication des actes du colloque “Droit et Pornographie” est en cours. Il a toutefois été précisé que, pour le prochain colloque, il serait judicieux de préciser le caractère obligatoire de la communication écrite des intervenants ; en sorte de lever tout doute quant à son caractère optionnel.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question supplémentaire, le Président Quentin RICORDEL a remercié les membres du R.E.R.D.H. pour leur participation et a levé la séance.